

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les importantes précipitations enregistrées dans le haut bassin du Fleuve Sénégal, notamment au niveau des stations de Bafing Makana et de Gourbassi, conjuguées aux lâchers d'eau opérés au niveau du barrage de Manantali, ont eu pour conséquence la hausse du plan d'eau et le débordement du Fleuve Sénégal à plusieurs endroits. Plusieurs localités riveraines ont ainsi été affectées par d'importantes inondations.

Dans le Département de Bakel, ces inondations ont touché des maisons, des exploitations agricoles, des édifices publics, des lieux de culte ainsi que de nombreuses voies de communication devenues impraticables.

La situation est plus marquée dans l'Arrondissement de Moudéry, en particulier dans les localités de Ballou, Aroundou, Yaféra, Golmy, Kounghany et Diawara.

Dès les premières heures, les services déconcentrés de l'État (armée, gendarmerie, sapeurs-pompiers, etc.), sous la coordination du Gouverneur de la Région de Tambacounda, du Préfet de Bakel et du Sous-préfet de Moudéry, en collaboration avec les collectivités territoriales, ont été à pied d'œuvre pour apporter les soutiens d'urgence aux populations sinistrées.

Les premiers recensements effectués par ces derniers ont fait état de près de deux-cent-vingt (220) familles affectées, soit trois-mille-huit-cent vingt-cinq (3 825) personnes sinistrées. Cent-soixante-dix-huit (178) familles se sont déplacées, dont vingt-sept (27) logées dans des établissements scolaires.

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, en relation avec d'autres Ministères concernés, a pris d'importantes mesures pour assurer le suivi et la coordination des interventions de l'État.

Dans le premier lot de mesures d'urgence prises par les services de l'État figurent :

- l'ouverture d'un entrepôt à ciel ouvert à proximité de la berge pour faciliter la réception et l'acheminement des dons aux sinistrés ;*
- le relogement des familles sinistrées qui le souhaitent dans les établissements scolaires non encore inondés ;*
- la mise à disposition de 1 000 sacs de sable aux chefs de village pour l'érection de digues de protection ;*

- *la mise à disposition de 1 000 sacs de sable aux chefs de village pour l'érection de digues de protection ;*
- *la mise en circulation de gilets de sauvetage pour sécuriser le transport fluvial ;*
- *la mise en circulation de la pirogue offerte par le PRDC à la Commune de Ballou, ainsi que des deux pirogues du Ministère des Pêches ;*
- *l'installation de huit tentes : cinq à Diawara et trois à Aroundou.*

Le second lot, en cours d'acheminement à Bakel, comprend :

- *1 000 matelas ;*
- *12 tentes supplémentaires ;*
- *200 moustiquaires ;*
- *20 motopompes pour exonder les maisons et édifices publics après le retrait du fleuve ;*
- *1 000 litres de carburant, à raison de 200 litres par village ;*
- *10 tonnes de riz ;*
- *2 tonnes de sucre ;*
- *2 000 litres d'huile ;*
- *500 kg de lait ;*
- *500 boîtes de savon et autres détergents ;*
- *500 bouteilles d'eau de 5 litres.*

D'autres mesures importantes seront prises pour accompagner les populations sinistrées. Plusieurs autres localités de la vallée du Fleuve Sénégal touchées par ces inondations seront également concernées par ces actions du Gouvernement. Il s'agit notamment de Matam, Kanel et Podor, entre autres, qui font aussi l'objet de la plus grande attention de l'État.

Lors de sa visite dans les localités du Département de Bakel au mois d'août, le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement avait annoncé le démarrage de certains projets structurants prévus pour lutter contre les inondations dès la fin de l'hivernage.

Il s'agit notamment de la construction de la digue de Yaféra, première d'une série d'ouvrages qui seront réalisés progressivement au fil des années, ainsi que de la réhabilitation des mares et marigots de Bakel.

Contact Presse:

Abdou Khadir Seck : 77 804 85 68

Ndèye Awa DIOP : 77 467 09 71